



Eric ANDRIEU
Député européen

Narbonne le 16 juillet 2018

Monsieur Alain THIRION
Préfet de l'Aude
Préfecture de l'Aude
11000 Carcassonne

Objet : Centrale d'enrobage de bitume/Ferrals Les Corbières

Monsieur le Préfet,

Je suis interpellé sur le projet d'implantation d'une centrale d'enrobage de bitume à chaud et à froid par l'Entreprise Colas Midi Méditerranée sur les communes de Lézignan et de Ferrals les corbières.

Ce projet aujourd'hui soumis à consultation fait l'objet d'une contestation grandissante des populations et des communes des alentours.

A la lecture des documents qui ont été portés à ma connaissance, et des impacts constatés sur l'environnement et la santé humaine par des usines similaires sur d'autres sites en France, je crois sincèrement qu'il serait aujourd'hui hasardeux, voire irresponsable pour l'avenir du territoire, d'autoriser l'exploitation de cette unité de production de bitume au cœur d'une zone viticole protégée.

Compte tenu de la nature extrêmement sensible de ce sujet, et alors que tous les doutes sur les impacts sanitaires, environnementaux et économiques ne sont pas levés, je vous serais reconnaissant de bien vouloir entendre ces interpellations grandissantes avant de prendre la décision d'autoriser l'exploitation de cette unité de production. Elles me semblent fondées.

En vous remerciant, je vous prie de croire, monsieur le Préfet, en l'assurance ma haute considération.

Eric ANDRIEU
Député Européen